

Édito

Le goût de l'ailleurs et des autres

Le temps des vacances est celui de souvenirs en devenir, de l'expérience et de la découverte d'un ailleurs qui feront mémoire. Il est aussi celui d'une pause nécessaire au développement de l'enfant et de l'adolescent. Une pause durant laquelle ils se confrontent aux autres et grandissent avec le sens du collectif et de la solidarité. La Municipalité continue chaque année, malgré un budget contraint, à proposer une offre de séjours attractive et diversifiée de séjours longs qui permettent d'accompagner les enfants et les jeunes vers l'autonomie et l'apprentissage de la vie en collectivité. Et pour favoriser le droit aux vacances pour tous, les ressources des familles sont prises en compte avec des tarifs modulés en fonction d'un quotient familial adapté.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été 2019!

Carinne Juste, maire, 1º vice-présidente de Plaine Commune.

Fatimata Wague, adjointe au maire, en charge de l'Enfance et de la Jeunesse.

UN FORUM SUR
LE DROIT
AUX VACANCES POUR
TOUS AURA LIEU
VENDREDI
15 MARS 2019
À PARTIR DE 18H
À L'HÔTEL DE VILLE







Les inscriptions, pièces à fournir et détails pratiques	3
L'été en ville	4
Les tarifs	5
Tous les séjours de 4 à 17 ans	6 à 12
Excursion à l'étranger	13
Indispensables dans le sac	14
Bulletin de pré-inscription	15

Vos contacts en mairie

Service Enfance

1er étage de l'Hôtel de ville - 1, place de l'Hôtel de ville,

Tél. 01 85 57 39 40

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Sur rendez-vous le samedi.

Service Jeunesse

1er étage de l'Hôtel de ville - 1, place de l'Hôtel de ville,

Tél. 01 85 57 39 90

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Sur rendez-vous le samedi.

Régie municipale

Tél. 01 85 57 39 27

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tous les samedis matins.

N'hésitez pas à consulter le site de la ville : www.mairie-villetaneuse.fr

Mise en page Astrid Mayer • Impression sur papier recyclé Imprimerie RAS

Supplément au «Villetaneuse Informations» n°91 du 26 février 2019 • Service Communication, février 2019

3

Les inscriptions

LES PRÉ-INSCRIPTIONS

Les bulletins de pré-inscription (en dernière page) déposés entre le 15 mars et le 15 avril 2019 seront pris en compte. Cette pré-inscription est obligatoire et les bulletins devront être remplis avec précision par un représentant légal de l'enfant. En particulier, il est important de proposer deux choix par enfant, dans l'ordre de préférence. Une commission municipale sera chargée de l'attribution des places en fonction de critères et de priorités. Après la commission, la famille sera contactée pour procéder à l'inscription définitive (voir page 21).

Les pré-inscriptions sont à adresser ou à déposer au plus tard le 15 avril 2019 :

- au service municipal de l'enfance, à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h;
- au service municipal de la jeunesse à l'Hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Possibilité de remplir le bulletin de pré-inscription en ligne sur le site internet de la ville :

www.mairie-villetaneuse.fr

SÉJOURS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES HANDICAPÉS

La municipalité de Villetaneuse met en œuvre les moyens nécessaires permettant aux enfants et jeunes porteurs de handicap de bénéficier de vacances collectives dans des centres spécialisés. La participation financière correspond au barème établi pour tous les autres centres de vacances de Villetaneuse. Les familles concernées sont invitées à se présenter au service municipal de l'Enfance ou de la Jeunesse, avant l'inscription de l'enfant.

Détails pratiques

PIÈCES À FOURNIR

- Votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, carte de séjour ou passeport).
- Votre livret de famille.
- Le carnet de santé du jeune, à jour de ses vaccinations.
- Le quotient familial : à faire établir à la régie centrale au 1º étage en mairie (avec votre dernier avis d'imposition).
- Carte Vitale et son attestation ou CMU.
- Attestation d'assurance Responsabilité civile.

FACTURATION

La participation des familles est calculée en fonction de la durée du séjour et sur la base du quotient familial, qui est établi pour l'année à la Régie centrale en mairie.

Attention si vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial au plus tard lors de l'inscription, la Ville appliquera le tarif maximum en vigueur (tranche 8). Une fois la facturation établie, aucun recalcul du quotient ne pourra être effectué.

Les chèques-vacances de l'ANCV et les aides aux vacances de la CAF sont acceptés comme modes de paiement.

Un acompte de 50% du montant total du séjour (hors bons vacances) est exigé pour l'inscription définitive. Le solde du séjour vous sera demandé avant le départ de votre enfant.

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande par courrier. En cas d'annulation du séjour, les pénalités suivantes seront appliquées (excepté sur présentation d'un justificatif médical):

- Du 15^e au 10^e jour avant le départ : la famille sera facturée à hauteur de 50% du montant de la facture et du 9^e au 2^e jour avant le départ : 75 % du montant de la facture.
- Absence le jour du départ : totalité de la facture.
- En cas de rapatriement disciplinaire, les frais supplémentaires seront facturés aux familles (transports de l'enfant et de l'animateur).
- Les frais médicaux éventuels avancés lors du séjour devront être réglés par les familles auprès de la Régie Centrale en Mairie.

SANTÉ

Le certificat médical n'étant plus obligatoire, il sera exigé uniquement pour la pratique de certaines activités sportives. Pour les enfants présentant des besoins spécifiques (traitement médical par exemple), il est recommandé de le signaler à la pré-inscription. Il convient de consulter le descriptif du séjour et de vérifier si les vaccinations des enfants sont à jour.

Pensez aux vaccinations (à partir de 6 ans) elles sont gratuites au PAPS sur rendez-vous un jeudi sur deux à partir de 16 heures. Tél. 01 85 57 39 95

DÉPARTS ET RETOURS

Un courrier vous sera adressé avant le départ, vous communiquant toutes les informations nécessaires sur les lieux de rendez-vous fixés pour les départs et les retours. 4

L'été en ville

POUR LES 3-11 ANS

Les centres de loisirs acceptent les enfants de 3 à 11 ans avec des programmes d'activités adaptés par tranche d'âge. Un été actif rempli de journées au grand air avec des pique-niques dans les bases nautiques ou en forêt, sans oublier le jeu avec des rencontres "intercentres". Que votre enfant fréquente le centre de loisirs le mercredi ou non, vous devez obligatoirement remplir le formulaire de réservation téléchargeable sur le site internet de la ville www.mairie-villetaneuse.fr et le retourner en mairie pour les centres de loisirs d'été.

Informations au 01 85 57 39 40

LES CENTRES DE LOISIRS SONT OUVERTS DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT 2019 DE 7H30 À 18H30 sauf le 14 juillet et le 15 août 2019

À noter les centres de loisirs peuvent accueillir les enfants de moins de 3 ans (né en 2016 et avant le 31 août 2017) qui font leur première rentrée en maternelle. La durée d'accueil est de 20 jours maximum sur l'été selon un calendrier défini entre les familles et le responsable du centre. Toutefois, une adaptation de 3 jours en demi journées est nécessaire selon les modalités.

Informations au 01 85 57 39 40

POUR LES 11-17 ANS

Le projet pédagogique du centre de loisirs ado profite des vacances d'été pour finaliser sa démarche de l'année. Les deux axes portés tout au long de l'année scolaire, culture et sports, seront proposés tout au long des vacances d'été. L'ambition sera de permettre aux jeunes de la ville de découvrir de nouvelles pratiques culturelles, sportives, de loisirs tout en faisant connaissance avec des lieux ressources en lle de France comme les bases de loisirs, et autres lieux intéressants pour les 11-17 ans.

Enfin, des séjours courts, élaborés avec les jeunes seront également proposés au cours de l'été, en juillet et en août.

Informations à la Maison de quartier Paul-Langevin au 01 85 57 39 58

POUR LES 16-25 ANS

Le Point Information Jeunesse (PIJ) continuera d'être présent dans les quartiers avec le dispositif «Terrasses d'été» en juillet.

Attention le PIJ est fermé en août.

... & pour tous!

«VILLETANEUSE PLAGE»

Du samedi 13 juillet au dimanche 4 Août 2019

la plage s'installe à Villetaneuse pour la 4ème année consécutive sur la pelouse du gymnase Jesse-Owens. Accessible 7 jours sur 7 entre 12h et 19h. Au programme, un bassin, une plage, un espace zen/repos, un espace jeux, un espace pique-nique, du ciné en plein air ... Bref, n'oubliez pas votre serviette, votre crème solaire, votre casquette et votre panier repas! À noter la «Plage» sera réservée aux enfants et jeunes des centres de loisirs tous les matins de 9h à 12h.

LES MÉDIATHÈQUES

Les médiatèques sont ouvertes l'été, pour toute information, appeler :

La médiathèque Jean-Renaudie au 01 55 93 48 82 // La médiathèque Max-Pol-Fouchet au 01 71 86 34 28

Tarifs des séjours

5

Tranches de guotient	14 jours	15 jours	20 jours	21 jours	Courts séjours enfance 5 jours repas inclus	Courts séjours jeunesse 6 jours
1	216,86€ à 231,28€	232,35€ à 247,80€	309,80€ à 330,40€	325,29€ à 346,92€	25,90€ à 25,90€	111,54€ à 123,96€
2	231,28€ à 260,26€	247,80 à 278,85€	330,40€ à 371,80€	346,92€ à 390,39€	25,90€ à 41,35€	123,96€ à 136,38€
3	260,26€ à 289,24€	278,85€ à 309,90€	371,80€ à 413,20€	390,39€ à 433,86€	41,35€ à 49,55€	136,38€ à 154,98€
4	289,24 à 318,22€	309,90€ à 340,95€	413,20€ à 454,60€	433,86€ à 477,33€	49,55€ à 56,90€	154,98€ à 186€
5	318,22€ à 361,62€	340,95€ à 387,45€	454,60€ à 516,60€	477,33€ à 542,43€	56,90€ à 63,05€	186€ à 216,90€
6	361,62€ à 434€	387,45€ à 465€	516,60€ à 620€	542,43€ à 651€	63,05€ à 69,80€	216,90€ à 247,92€
7	434€ à 506,10€	465€ à 542,25€	620€ à 723€	651€ à 759,15€	69,80€ à 76,25€	247,92€ à 278,94€
8	506,10 à 578,48€	542,25€ à 619,80€	723€ à 826,40€	759,15€ à 867,72€	76,25€ à 92,95€	278,94€ à 309,96€





Les séjours enfance et jeunesse

	Thèmes et lieux	Places et âges	Durée	Genre	Dates		
4 à 12 ans	Saint-Hilaire-de-Riez, Vendée (85)	14 places pour les 4-8 ans	15 jours	Baignade Promenade Visite	10 au 24 juillet 6 au 20 août	Page	
	La Peyre, Charente (16)	6 places pour les 4-11 ans	14 jours	Campagne Équitation Ateliers cirque	16 au 29 juillet	7	
	Excideuil, Dordogne (24)	6 places pour les 6-11 ans	14 jours	Escalade Randonnées Équitation	1er au 14 août	Page 8 Page 9	
	Saint-Palais-sur-Mer, Charente-Maritime (17)	14 places pour les 6-12 ans	21 jours	Baignade Promenade Visite	8 au 28 juillet 8 au 28 août		
	Fondettes, Indre-et-Loire (37)	6 places pour les 6-12 ans	20 jours	Campagne Nature Ateliers artistiques	10 au 29 juillet - 8 au 27 août		
	Seytroux, Haute-Savoie (74)	6 places pour les 6-12 ans	15 jours	Randonnée Visite Découverte	25 juillet au 8 août 8 au 22 août		
12 à 17 ans	Trinité-sur-Mer, Morbihan (56)	9 places pour les 12-14 ans	14 jours	Baignade Promenade Visite	8 au 21 juillet	Page 10	
	Charente Itinérant, Charente-Maritime (17)	5 places pour les 12-17 ans	15 jours	Randonnées Équitation	7 au 21 août	it Page	
	Ardèche Itinérant, Ardèche (07)	5 places pour les 12-17 ans	15 jours	Randonnées Équitation	7 au 21 août	11	
	Excideuil, Dordogne (24)	9 places pour les 12-17 ans	14 jours	Escalade Randonnées Équitation	1er au 14 août	Page	
	De Barcelone à Dax	9 places pour les 15-17 ans	14 jours	Découverte	11 au 24 juillet	12	

4/8 ans

Entre plages et pinèdes Vendée (85)

Saint-Hilaire-de-Riez

DURÉE ET DATES 15 JOURS

Saint-Hilaire-de-Riez est une commune du centre ouest de la France, située en Vendée. Découvrir Saint-Hilaire, c'est profiter à la fois de la magie de l'océan, de la quiétude de la forêt et du charme des marais ancestraux. Le centre de vacances possède 12 hectares de terrain entièrement clos, à 150 mètres de la plage avec un accès direct au rivage de l'océan Atlantique, au travers des dunes. Il suffit de 15 minutes de marche pour accéder à la plage surveillée.

Le centre est équipé de plusieurs bâtiments, en chambre de 2 à 3 lits, la plupart équipées de sanitaires, des salles d'activités près des chambres, un bâtiment pour la restauration et un espace barbecue.

Pour les enfants jusqu'à 8 ans

• 1 séance de caravelle • 1 séance d'optimiste

Pour les enfants de plus de 9 ans

• séance de char à voile • 1 séance de catamaran

DU 10 AU 24 JUILLET ET DU 6 AU 20 AOÛT NOMBRE DE PLACES 14 PLACES TRANSPORT TRAIN

• Baignades à la mer et jeux sur la plage • Promenades en forêt et sur la plage • Découverte de la ville de St-Hilaire-de-Riez • Visité des marais salants • Participation aux festivités vendéennes • Projet d'activités autour du milieu environnant et de la vie et métiers

4/11 ans

La Pevre

Cirque et nature Charente (16)

Le petit village de la Peyre, rattaché à la commune de Sauvagnac, en Charente se situe aux portes du parc naturel régional du Périgord et du Limousin, à proximité du territoire des lacs de Haute-Charente.

Dans une grande propriété (50 ha) de plaines et de forêts, les enfants sont hébergés dans quatre pavillons comprenant chacun 2 chambres de 12 lits, avec salle de bain et sanitaires. Plusieurs autres bâtiments comprennent une salle à manger, une cuisine, des salles d'activités.

Le cirque les enfants seront initiés aux arts du cirque et seront accompagnés dans leur aventures par un animateur spécialisé : maniement des diabolos balles et autres accessoires, équilibre sur le fil, la boule, le rouleau... acrobaties au sol, mise en scène du gag, l'art du maquillage, chant, ateliers de voltige à poney. Spectacle à la

Découverte de la nature et balade à poney. La rencontre avec la nature est d'abord un moment de plaisir ou tous les sens sont en éveil : parcours sensoriels pour découvrir une nature riche de sa diversité, activités ludiques d'observation et d'identification de la faune sauvage. L'équitation sur poney est pratiquée dans l'enceinte de la propriété. L'un des enjeux de cette activité est d'établir une véritable complicité entre l'animal est l'enfant. En fonction du niveau des cavaliers, des promenades et des jeux seront organisés dans

La piscine un grand bassin se trouve dans l'enceinte du centre sous la surveillance des animateurs et du surveillant de baignade. Un espace privilégié pour se familiariser avec l'eau et prendre confiance en soi en toute sécurité.

DURÉE ET DATES 14 JOURS DU 16 AU 29 JUILLET NOMBRE DE PLACES 6 PLACES TRANSPORT TRAIN

ENFANCE

Comme chaque année, des courts séjours sont prévus en priorité pour les enfants fréquentant les centres de loisirs et ne partant pas en séjour long. Les dates ne sont pas encore arrêtées.

à vous informer sur les modalités d'inscription au service Enfance 01 85 57 39 40

6/11 ans

Aventuriers de la Dordogne

Excideuil

-Dordogne (24)

Le Périgord Vert est la partie située au nord du département de la Dordogne. Pays verdoyant traversé par de nombreux cours d'eau, ses collines boisées, ses vallons à cultures et herbages, une faune et une flore sauvage très présentes, valorisés pour partie par le Parc naturel régional Périgord Limousin.

Le centre de vacances est en retrait du village et repose sur une superbe propriété de bois et de clairières étendue sur 14 hectares. Composé de 3 bâtiments, il est entouré d'un parc. L'accueil des enfants se fait en chambres de 4 lits. Les sanitaires sont à proximité des chambres

Escalade Activité encadrée par des animateurs spécialisés. Les enfants apprendront à utiliser le matériel spécifique (mettre un baudrier, faire des noeuds...) et à progresser sur la paroi sécurisée. Cette activité demande de la riqueur (respect des règles), de la concentration et des efforts physiques.

Construction de cabanes dans les arbres Plus qu'un simple rêve, la cabane est une invitation au bricolage, une aventure à construire! Un coin de forêt à aménager dans le souci du respect profond de nos amis les arbres. Elle offre à son concepteur le plaisir de la réalisation finale. Cordes, câbles gainés, ligne de vie sont disposés de façon à offrir en toute sécurité un parcours initiatique et ludique.

Equitation L'équitation sur poneys est pratiquée dans l'enceinte de la propriété, chaque enfant bénéficie de plusieurs séances. L'un des enjeux de cette activité est de permettre une véritable complicité entre l'animal et l'enfant. Une première approche se fait par le biais du pansage pour se familiariser avec le poney.

Piscine Elle permet aux enfants de s'ébattre joyeusement, en toute quiétude sous la surveillance attentive des animateurs (dont un diplômé pour la surveillance des haignades)

Découverte de la campagne avec randonnées et bivouacs.

DURÉE ET DATES 14 JOURS DU 1^{ER} AU 14 AOÛT NOMBRE DE PLACES TRANSPORT

6/12 ans

Saint-Palais-sur-Mer

Les pieds dans l'eau

DURÉE ET DATES

21 JOURS DU 8 AU 28 JUILLET

ET DU 8 AU 28 AOÛT

NOMBRE DE PLACES 14 PLACES

TRANSPORT TRAIN

Charente-Maritime (17)

Située sur la côte Atlantique, à deux pas de Royan, Saint-Palais-sur-Mer offre une multitude de paysages bordés de forêts, de grandes plages de sable fin et de côtes rocheuses. Les plages sont parsemées de ces fameux carrelets. qui sont un des patrimoines de la Charente Maritime. Le centre «Louis-Gaston ROUSSILLAT» possède un parc de 2 hectares, entièrement clos et offre divers espaces : terrains de sports (football, volleyball et tennis) et une piscine. Il suffit de 15 minutes à pied pour accéder à la plage surveillée.

Le centre est équipé de 2 bâtiments d'hébergement. Notre hébergement sera équipé de chambres de 4 lits avec armoires de rangement individuelles, sanitaires et douches individuels, 2 salles de restauration et des salles d'activités sur le centre.

ACTIVITÉS

Pour les enfants jusqu'à 8 ans

• 1 séance de voilier collectif • 1 séance d'Optimiste

Pour les enfants de plus de 9 ans

• 2 séances de char à voile

Pour tous les enfants

• Pique-nique • Course d'orientation de pleine nature • Baignades piscine et mer • Pêche à pied • Ballade sur le sentier des douaniers • Découverte de la ville de Saint Palais sur mer avec son patrimoine et ses marchés • Projets d'activités autour du milieu environnant et de la vie et les métiers.

6/12 ans Découvertes tous azimuts

Fondette

Indre et Loire (37)

Le château de Taillé est une propriété de 40 hectares située à 5 km de Tours en Indre-et-Loire, haut lieu touristique, à proximité des bords de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO avec ses châteaux. Le parc du château est un véritable terrain d'aventure et de découvertes de la nature. Forêt, rivières, prairies, mares et étang, riches par leur bio-diversité (faune et flore) permettront des découvertes et la vie au grand air.

HÉBERGEMENT

Chambres de 4 lits avec douches, lavabo et rangements. La salle de petit déjeuner étant à proximité des chambres, chacun pourra vivre ses vacances à son rythme, se reposer, se défouler, seul ou avec les copains.

ACTIVITÉS

Suivant ses envies, l'enfant pourra découvrir et s'investir dans les vacances qu'il souhaite, encadré par des animateurs :

• Atelier bois pour les bricoleurs • Peinture, arts plastiques et sculpture pour les artistes • Science, astronomie et espace fusée • Maison de la nature, avec des aquariums, vivariums, matériel de pêche et d'observation de la nature Espace cirque, théâtre, musique, avec matériel, maquillages et costumes. Espace multimédia, vidéo et photo • Coin feu et cabanes dans les bois, • Jeux d'eau en fonction de la météo.

La piscine un grand bassin se trouve dans l'enceinte du centre sous la surveillance des animateurs et du surveillant de baignade. Un espace privilégié pour se familiariser avec l'eau et prendre confiance en soi en toute sécurité.

DURÉE ET DATES

20 JOURS DU 10 AU 29 JUILLET DU 8 AU 27 AOÛT NOMBRE DE PLACES 6 PLACES TRANSPORT CAR

6/12 ans L'écho des montagnes

Seytroux

— Haute-Savoie (74)

Le Chalet « l'Echo des Montagnes » est situé à Seytroux à 860 mètres d'altitude dans le département de la Haute-Savoie à 10 mn de Morzine Avoriaz. Il se situe dans un cadre naturel remarguable qui a su garder son authenticité et sa tranquillité. L'été c'est le point de départ de sentiers en zone de forêt qui mène aux alpages. Le chalet est composé de 2 bâtiments entouré d'un grand terrain de jeux, avec une piscine extérieure chauffée.

Le centre est équipé de 2 bâtiments avec des chambres de 4 à 8 lits, la plupart éguipée de sanitaires. 3 salles d'activités. Salle à manger ambiance montagne avec une cuisine traditionnelle.

Pour les enfants jusqu'à 8 ans

- 1 séance d'équitation 1 randonnée avec quide
- 1 séance d'accrobranche

Pour les enfants de plus de 9 ans

- 1 séance d'escalade
 1 randonnée avec quide
- 1 séance d'accrobranche

Pour tous les enfants

• Randonnée avec pique-nique • Baignades en piscine sur le centre • Construction de barrage dans la rivière • Découverte des alpages • Visite de la fromagerie

Projets d'activités autour du milieu environnant et de la vie et les

DURÉE ET DATES

NOMBRE DE PLACES

TRANSPORT





Excideuil

À cheval! **Dordogne (24)**

Le Périgord Vert est la partie située au nord du département de la Dordogne. Pays verdoyant traversé par de nombreux cours d'eau, ses collines boisées, ses vallons à cultures et herbages, une faune et une flore sauvage très présentes, valorisés pour partie par le Parc naturel régional Périgord Limousin. Le centre de vacances est en retrait du village et repose sur une superbe propriété de bois et de clairières étendue sur 14 hectares.

HÉBERGEMENT

Séjour à Excideuil, hébergement dans les bâtiments. Le centre, composé de 3 bâtiments, est entouré d'un parc. L'infirmerie, le bureau et les salles d'activités se trouvent dans un ancien manoir. Un bâtiment est réservé aux cuisines et à la salle à manger. L'accueil des enfants se fait en chambres de 4 lits. Les douches sont à proximité des chambres.

• Randonnées à cheval • Équitation

DURÉE ET DATES

14 JOURS DU 1^{ER} AU 14 AOÛT NOMBRE DE PLACES 9 PLACES

> TRANSPORT TRAIN + CAR

15/17 ans

De Bacelone à Dax

Les jeunes pourront profiter des joies des sports de vagues et des activités de bord de mer tout au long des côtes Landaises et Basques, des paysages de montagne et de la culture Espagnole de Navarre et d'Aragon dans les Pyrénées. Un séjour ou mer et montagne cohabitent harmonieusement.

HÉBERGEMENT

Camping

ACTIVITÉS

Activités nautiques, surf, baignades, randonnées et des sorties culturelles viendront compléter le séjour.

Certificat d'aptitude au sport obligatoire

Test d'aisance aquatique obligatoire **DURÉE ET DATES** 14 JOURS

DU 11 AU 24 JUILLET NOMBRE DE PLACES

9 PLACES TRANSPORT TRAIN + MINI BUS 13

EXCURSION À L'ÉTRANGER

Pour tous les mineurs
Depuis le 15 janvier 2017, lors des contrôles aux frontières un enfant, non-accompagné de l'un de ses parents ou d'un détenteur de l'autorité parentale, doit présenter :

- sa propre carte d'identité ou son passeport.
- le formulaire d'autorisation de sortie de territoire Cerfa n°15646*01 rempli et signé par yous.
- la photocopie de votre pièce d'identité.

Vous trouverez la liste des pièces admises pour justifier de l'identité du signataire du formulaire d'autorisation de sortie de territoire sur le site service-public.fr.

Comment faire ? Il est inutile de vous déplacer en mairie pour effectuer cette démarche, vous pouvez la réaliser vous-même en téléchargeant le formulaire nécessaire, en l'imprimant, en le remplissant et en photocopiant votre pièce d'identité. Attention, le Cerfa imprimé et rempli ne doit pas être photocopié, votre enfant doit être en possession de l'orignal.

Pour les jeunes

de nationalité française Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Le formulaire Cerfa n°15646*01 dûment rempli et signé mentionné ci-dessus.

IMPORTANT pour toute demande ou renouvellement de carte nationale d'identité, passeport biométrique, il convient de prendre rendez vous auprès du service de l'Etat Civil en mairie (tél. 01 85 57 39 50), ou de consulter le site internet de la commune www.mairievilletaneuse.fr, pour connaître les pièces à fournir lors du dépôt. A noter qu'un délai important (6 à 8 semaines, parfois davantage), est nécessaire à la Préfecture de Bobigny pour délivrer ces pièces officielles à l'approche des périodes estivales.

Carte européenne de sécurité sociale délivrée par votre centre d'assurance maladie (sur ameli.fr).

de nationalité étrangère
Passeport - visa (il convient de se rapprocher des instances consulaires du pays visité pour connaître les conditions d'entrée et de séjour

Le formulaire Cerfa n°15646*01 dûment rempli et signé mentionné ci-dessus.

Carte européenne de sécurité sociale délivrée par votre centre d'assurance maladie.

IMPORTANT le titre d'identité républicain (T.I.R) destiné au mineur étranger est délivré par la Préfecture de Bobigny. Le délai d'obtention, à partir de la demande est de 3 mois. Pour tout renseignement complémentaire, se rapprocher de la Préfecture de Bobigny et/ou consulter le site internet service-public.fr

NOTES

Indispensables dans le sac

POUR AMADOUER LE SOLEIL

Une casquette, une crème solaire avec un bon indice de protection des lunettes certifiées anti-UV. Ne pas oublier de s'hydrater régulièrement en prenant des douches et en buvant un litre d'eau par jour minimum...

POUR PROFITER DE LA PLAGE OU JOUER À, LA PISCINE

Il est recommandé d'apporter des vêtements adaptés maillot de bain, sandales, serviette de bain, etc ...

POUR SE DÉPENSER

Des chaussures de sport, un short, éventuellement un survêtement.

POUR LES SOIRÉES ET AU CAS OÙ...

Toujours prévoir un vêtement chaud (pull ou équivalent) et une veste imperméable pour les journées pluvieuses.

ET ÉVENTUELLEMENT

Pour certaines destinations, un matériel adapté est nécessaire : duvet, sac à dos... Pour certaines régions ou pays, une crème répulsive contre les moustiques peut être utile.

POUR CERTAINES DESTINATIONS

Des informations spécifiques sur les trousseaux vous seront fournies par les services enfance et jeunesse.

ET POURQUOI PAS...

Un appareil photo pour rapporter des souvenirs, un stylo et des timbres pour les cartes postales et un bon bouquin!

Bulletin de pré-inscription

RENSEIGNEWENTS CONCERNANT LES PARENTS
Responsable légal du participant
☐ Père
☐ Mère
☐ Tuteur
NOMPRÉNOM
ADRESSE
Numéro de téléphone personnel et mail :
Adresse et numéro de téléphone de la famille au moment du séjour:
Ce bulletin doit être signé et déposé à notre quichet par le tuteur légal

Signature du tuteur légal

ADRE	RESER	VE AU	SER	/ICE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS NOM PRENOM SEXE DATE DE NAISSANCE ADRESSE CENTRE SOUHAITÉ EN PRIORITÉ JUILLET AOÛT SÉJOUR N° 1 SÉJOUR Nº 2 NOM PRENOM SEXE DATE DE NAISSANCE ADRESSE CENTRE SOUHAITÉ EN PRIORITÉ 🔲 JUILLET 🔲 AOÛT SÉJOUR Nº 1 SÉJOUR Nº 2

NOM	PRENOM		
SEXE	DATE DE NAISSANCE		
ADRESSE			
CENTRE SOUHAITÉ EN PRIORITÉ	☐ JUILLET	☐ AOÛT	
SÉJOUR Nº 1			
SÉJOUR N° 2			